

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2386 rév. 2**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**CIRAD**

N° SIREN : 331596270

Satisfait aux exigences de la norme  
*Fulfils the requirements of the standard*

**NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'essais en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing in :*

**BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / PRODUITS TEXTILES ET D'HABILLEMENT**  
*CONSUMER PRODUCTS, SPORTS AND LEISURE ACTIVITIES / TEXTILES AND GENERAL FABRICS*

réalisées par / *performed by :*

**CIRAD - Systèmes de culture annuels - Département PERSYST**  
**73, rue Jean-François Breton**  
**TA B-115/16**  
**34398 MONTPELLIER CEDEX 5**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

*Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/01/2016**  
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2020**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Mécanique,  
*The Pole Manager,*

**Stéphane RICHARD**

Accréditation Non Valide

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2386 Rév 1. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2386 Rév 1.*  
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-2386 rév. 2

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**CIRAD - Systèmes de culture annuels - Département PERSYST**  
73, rue Jean-François Breton  
TA B-115/16  
34398 MONTPELLIER CEDEX 5

Dans son unité :

**- LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE ET DE CARACTERISATION DES FIBRES NATURELLES**

Elle porte sur :

*(voir page suivante)*

Accréditation Non Valide

## ESSAIS DES PRODUITS TEXTILES ET D'HABILLEMENT (20)

- *Essais des produits textiles et d'habillement – Essais des fibres et fils (20-9)*

BIENS DE CONSOMMATION, SPORTS ET LOISIRS / Produits textiles et d'habillement / Essais physiques, essais mécaniques (20-9)				
Objet soumis à essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode
Fibre de coton	Indice micronaire	La mesure est réalisée sur un échantillon de masse donnée placé dans une chambre de volume connu dans laquelle circule un flux d'air de débit et de pression donné. On déduit la valeur du micronaire (sans unité) de la pression résiduelle d'air qui traverse le tampon de fibres qui est proportionnelle à la surface extérieure moyenne des fibres dans la chambre.	Chaînes de mesures intégrées (« <i>High volume testing</i> » en anglais) et <i>Fineness Maturity Tester (FMT)</i>	ASTM D 5867-05 (2005 – norme annulée)
	Longueurs caractéristiques	Mesure optique des longueurs et de l'uniformité de longueurs de fibres prélevées au hasard dans un échantillon par un peigne et brossées pour les paralléliser.	Chaînes de mesures intégrées	ASTM D 5867-05 (2005 – norme annulée)
	Ténacité	L'échantillon de fibres pris dans un système de maintien et de prélèvement est serré dans des pinces de traction. Le déplacement pas à pas d'une des deux pinces permet l'allongement puis la rupture des fibres qui est enregistrée par une jauge de contrainte.		
	Degré de jaune Réflectance	L'échantillon est plaqué contre une vitre soumis à un éclairage connu ; les caractéristiques de lumière réfléchi par l'échantillon sont analysées par deux capteurs pour mesurer : Le degré de jaune ( <i>yellowness</i> ) : indice de couleur réfléchi dans le jaune ; La réflectance : pourcentage de la lumière émise par l'éclairage qui est renvoyée par l'échantillon sur le capteur.		

### Portée fixe de type A1 :

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais et analyses décrits en respectant strictement les référentiels mentionnés dans la portée.

Date de prise d'effet : **01/01/2016** Date de fin de validité : **31/12/2020**

La Responsable d'Accréditation Pilote  
*The Pilot Accreditation Manager*

**Aurélie MICHOT**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2386 Rév. 1.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)